

# La mairie de Saint-Thurial recrute UN RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES



*Saint Thurial, troisième agglomération de la Communauté de Communes de Brocéliande à fort développement démographique, souhaite renforcer ses compétences techniques dans un souci permanent de répondre aux besoins de la population et d'améliorer sa qualité de vie. Elle recherche donc un responsable des services techniques pour une prise de poste le 02/12/2024.*

Modalités pour postuler : envoyer un CV et une lettre de motivation par courrier à la mairie (9 rue du schiste violet) ou par mail ([secretariatgeneral@stthurial.fr](mailto:secretariatgeneral@stthurial.fr)), avant le 27/10/2024

-Grade : ingénieur (ou à défaut technicien principal 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> classe, technicien, agent de maîtrise principal ou agent de maîtrise).

-Modalités accès : le poste est à pourvoir par la voie statutaire (inscription sur liste d'aptitude, mutation, détachement), ou à défaut par recrutement d'un contractuel.

-Temps de travail : 39H (avec 20J de RTT annuels) avec les horaires suivants 8H-12H30/13H30-17H (sauf 16H le vendredi)

-Rémunération et avantages : statutaire + régime indemnitaire / possibilité adhésion COS35 / Protection sociale complémentaire (participation employeur si mutuelle labellisée & contrat groupe prévoyance / tickets restaurants / possibilité de remisage véhicule communal

## **MISSIONS:**

Sous l'autorité du Maire et sous la responsabilité de la Directrice Générale des services:

- Encadrement et organisation des 4 agents des services techniques. Coordonne, suit et anime l'ensemble des interventions techniques de la commune (en régie ou sous-traitées) en mettant en place des outils de suivi,
- Programmation et organisation de la maintenance des installations et patrimoines communaux (bâtiments, voirie, espaces verts). Recense et chiffre les besoins en matériel et s'assure du respect des prévisions.
- Participe aux orientations stratégiques d'aménagement du territoire, de gestion du patrimoine et des équipements
- Conduite d'opération, suivi réglementaire, financier, technique des chantiers et opérations d'aménagement.
- Elabore les pièces techniques des marchés publics de service, de travaux et suit leur exécution.
- Pilote la logistique et l'organisation des différentes manifestations de la commune ou des associations.
- Représente la commune vis-à-vis des intervenants extérieurs sur le plan technique et financier lors de la phase de programmation, conception et réalisation de projets neufs ou restructuration du patrimoine bâti de la commune et des opérations d'aménagement (lotissements, équipements sportifs, espaces verts...)
- Conseille, rend compte et est force de proposition auprès des élus dans son domaine d'activité.
- Assure le suivi des contrats en cours et contribue au lancement d'appel d'offres et d'achat public (coordonner la rédaction des dossiers de consultation, rédiger les clauses techniques des cahiers des charges) en lien avec le référent du service commun de la commande publique à la Communauté de Communes.

## **PROFIL DU POSTE / COMPÉTENCES REQUISES**

### **Profil recherché**

-Détenir des connaissances techniques

-Permis : B (nécessaire)

-Habilitation électrique : HO-BO

### **Les « savoir-faire »**

-Manager et encadrer une équipe

-Utiliser les outils bureautiques et logiciels liés au poste.

-Savoir mettre en œuvre des projets dans le secteur technique :

.Programmer, planifier les opérations et les travaux

.Intégrer, dans ses analyses, les problématiques des différents services spécialisés

.Analyser les besoins d'études (projets, préparation des dossiers, préparation des marchés publics, préparation du budget)

.Mener des études de faisabilité, mesurer l'impact au plan technique

.Arbitrer et opérer des choix techniques adaptés

.Etablir et chiffrer un préprogramme d'opération

.Organiser et superviser un chantier

.Poly-compétences : ingénierie bâtiment second œuvre, VRD, espaces verts, préservation et valorisation et maintenance des patrimoines, loi MOP, marchés publics, économie de la construction, réglementation de l'accessibilité des bâtiments et ERP, énergétique, SCOT/PLUi/urbanisme stratégique, notions de résistance des matériaux, thermique, d'électricité ...

-Connaître le cadre réglementaire :

.du fonctionnement des collectivités et établissements publics

.en terme de sécurité et d'hygiène (veille à la sécurité des bâtiments, notamment les ERP, participe aux commissions de sécurité et d'accessibilité, garant de l'application des règlements de sécurité sur les chantiers effectués par les services technique municipaux (port d'équipement approprié)

-Savoir gérer un budget (respect des prévisions liées aux missions)

-Manager et encadrer les agents du service technique

**Les « savoir-être »**

-Sens de l'organisation et des priorités, capacités à gérer plusieurs projets en même temps :

.Être autonome dans l'organisation de son travail, faire preuve de rigueur, d'organisation et savoir gérer les priorités,

.Être doté d'un esprit d'initiative et de décision / Être force de proposition auprès de l'autorité territoriale

-Sens du relationnel : relations fréquentes avec les élus et avec l'ensemble des services de la collectivité, avec les fournisseurs/entreprises, les bureaux d'études assurant la maîtrise d'œuvre, ainsi qu'avec les usagers et le milieu associatif.

-Disponibilité en fonction des nécessités de service (pics d'activités selon saisons et travaux, éventuelles réunions ou imprévus nécessitant une intervention rapide).

-Faire preuve de polyvalence/poly-compétences : ingénierie bâtiment second œuvre, VRD, espaces verts, loi MOP, économie de la construction, réglementation ERP, énergétique, SCOT/PLUi/urbanisme stratégique.